Double

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULOUSE
COURRIER - ARRIVEE
10 JUIN 2026
SAUJ

Le 10 juin 2026

PS : *« Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 »* ***Et dans l'attente de l'expulsion des occupants****, le transfert du courrier est effectué. Le domicile a été violé le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent,* ***toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ».***

Monsieur David CHARMATZ
Procureur de la République
Tribunal judiciaire de Toulouse
2 allées Jules Guesdes.
31000 Toulouse

OBJET : Plainte contre :

- Madame GAUTREAU Hélène ; Comptable Public par délégation au centre des finances publiques agissant pour la trésorerie de Toulouse Amendes personne morale, aux 19 places des CARMES à Toulouse. Identifiant SIRET : 130 008 352 00739. Etablissement actif depuis le 21/12/2009.

- Monsieur Patrick POSOCCO venant aux droits de Madame Hélène GAUTREAU représentant la direction générale des finances publiques d'Occitanie et du département de la Haute Garonne au 34 rue des lois 31039 Toulouse Cedex 9.

A ce jour récidive d'acte frauduleux pour me spolier encore une fois par acte frauduleux d'avis à tiers détenteur du 28 mai 2026

Monsieur le Procureur,

Par courrier recommandé je vous ai sollicité d'une plainte en date du 30 janvier 2026.

- ***Cette plainte a été enregistrée le 5 février 2026.***

Encore à ce jour cette plainte est restée comme les précédentes dans les oubliettes du tribunal judiciaire, étouffée comme tant d'autre et faisant partie peut être des 70.000 plaintes dont les informations ont été diffusées par le ministre de la justice non traitées.

Nous sommes toujours dans un laxisme total de notre justice toulousaine à se refuser de poursuivre les auteurs et complices de faits criminels portés à votre connaissance.

Les personnes contre la plainte effectuée sont les auteurs des actes frauduleux mis en exécution.

Je vous joins la plainte du 19 mai 2026 saisissant le doyen des juges d'instruction reprenant toutes les preuves des faits poursuivis et explications.

Pour les chefs de poursuites:

I / Faux et usages de faux documents en écritures publiques.

- Faits réprimés par les articles 441-1 & 441-2 du code pénal.

II / Abus de confiance et escroquerie.

- Faits réprimés par les articles 314-1 et suivant

III / Concussion.

- Faits réprimés par 432-10 du code pénal

IV / Harcèlement moral.

- Faits réprimés par l'article 222-33-2 du code pénal.

DEMANDES

Que comptez-vous faire Monsieur le Procureur de la République pour faire cesser de tels agissements portés à votre connaissance ?

- ***A l'encontre de Madame GAUTREAU Hélène et de Monsieur Patrick POSOCCO***

Je précise de la gravité des faits contre les auteurs et complices, **qui sont des agents publics.**

A chaque fois j'ai un grief qui m'est causé, un préjudice moral et financier sur ma petite retraite, diminuant mon pouvoir d'achat par des frais de banque et par l'usage de faux actes matériellement établis.

Je vous précises que les jugements correctionnels mentionnés n'existent pas et après mainte fois d'avoir demandé de les produire à l'amiable.

- Je joins le dernier avis à tiers détenteur du 28 mai 2026 ou figure les références des jugements correctionnels.

- Je joins ma plainte saisissant le doyen des juges d'instruction en date du 21 mai 2026 enregistré en votre tribunal et par courrier recommandé.

Dans l'attente de vous lire, je reste à la disposition de toutes autorités judiciaires pour établir la manifestation de la vérité.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le Procureur de la république à mes respectueuses salutations.

Monsieur LABORIE André

Le 10 mai 2026



<u>Liste des pièces à valoir :</u>

Plainte au parquet en date du 30 janvier 2026.

Plainte au doyen des juges en date du 21 mai 2026

Dernier avis à tiers détenteur du 28 mai 2026